

Question écrite du 14/10/2020

de FREDERIC André

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité

Il y a quelques semaines, j'interrogeais Monsieur le Ministre sur un projet de création d'une nouvelle ligne de bus reliant les villages de Jehoster et Polleur au centre de Theux via Fays et Oneux. Ce projet réclamé par une pétition de plusieurs centaines d'habitants est soutenu avec conviction par le Collège communal de Theux.

Cette ligne permettrait en outre de réduire le nombre important de véhicules qui emmènent les élèves vers les établissements scolaires.

Pour rappel, ce sont plus de 20 000 voitures qui transitent chaque jour par le centre de la localité. L'Office des Transports wallons a répondu négativement à ce projet et l'ensemble des forces vives de Theux en sont particulièrement déçues.

Notre Déclaration de politique régionale (DPR) précise pourtant que : « le Gouvernement wallon s'engage, en priorité, à augmenter l'offre, tant en zone urbaine que rurale... »

Je souhaite vivement qu'il puisse remettre à l'étude ce dossier qui permettrait de compléter utilement le plan de mobilité de Theux.

Quelle initiative compte-t-il prendre, afin de faire réétudier ce projet par l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) ?

Réponse du 23/10/2020

de HENRY Philippe

Je confirme l'engagement du Gouvernement de développer l'offre de transport public tant en zone urbaine qu'en zone rurale.

Pour celle-ci, l'effort prioritaire en cours est la connexion de l'ensemble des communes à leur pôle principal via un réseau structurant de transport public (ferroviaire ou bus express). L'offre doit y être attractive, c'est-à-dire rapide, cadencée, lisible et stable tout au long de l'année, pour permettre sur ces plus longs trajets un véritable transfert modal de la voiture vers le transport collectif comme nous le visons avec FAST 2030. La mise en place de ce réseau Express mobilise actuellement beaucoup les équipes de l'Autorité organisatrice du transport et de l'Opérateur de transport de Wallonie.

Il est vrai que le développement de cette offre Express ne concerne pas la Commune de Theux, celle-ci étant déjà desservie par le train (vers Spa et Verviers/Liège), mais a bien pour objectif de relier des zones rurales à des pôles urbains lorsque l'offre ferroviaire est absente.

L'autre axe d'action, concernant l'évolution de l'offre dans les zones moins denses, est la mise en place d'une planification d'études de redéploiement complet du réseau TEC au sein de zones pluricommunales, comme précédemment évoquée dans cette Commission.

L'objectif est d'avoir revu l'ensemble du réseau TEC d'ici 2030. Sous cette législature, le contrat de service public du TEC ambitionne d'étudier la moitié de l'offre TEC via des études phasées dans des zones pluricommunales (tant en zones urbaines qu'en zones rurales) réparties sur le territoire wallon.

Il est en effet nécessaire de procéder à un phasage : la capacité d'étude des équipes est limitée (tant du côté de l'Autorité organisatrice du transport que de l'OTW). Cela est d'autant plus vrai qu'il est nécessaire d'impliquer activement les parties prenantes locales, ce qui enrichit le procédé et le résultat final, mais demande plus de ressources humaines.

En ce qui concerne spécifiquement le bassin de mobilité de Liège-Verviers, deux zones y sont étudiées : la zone à haut niveau de service autour de Liège (cette année) et le reste de l'Arrondissement de Liège (en 2022).

L'ensemble de ces éléments est actuellement présenté pour avis en organe de consultation des bassins de mobilité ; celui de Liège-Verviers aura lieu le jeudi 29 octobre prochain. J'encourage la Commune de Theux, qui n'a pas participé aux précédents OCBM, à prendre part à cette dynamique de concertation.

En ce qui concerne la réorganisation de l'offre TEC dans les zones prévues, j'aurai personnellement une réunion avec l'AOT et l'OTW dans les prochains jours sur ce sujet. Ce sera l'occasion de discuter du principe de ces réorganisations, et de la façon dont nous pouvons organiser la concertation avec les communes et citoyens.